

Les Mémoires de M. Goron : Les assassins anarchistes

Marie-François Goron

1897

Je n'ai fait qu'un résumé rapide des attentats anarchistes ; j'ai voulu surtout montrer dans une sorte de kaléidoscope les principales catastrophes qui terrifièrent Paris de 1892 à 1894 — négligeant les explosions, comme celle de la caserne Lobau, ou bien encore celle du pétard qui éclata à la Préfecture, dans les couloirs de la police municipale.

Mais la propagande par le fait ne comprend pas seulement la bombe : le couteau lui appartient également.

À côté des révolutionnaires qui s'entendent pour faire sauter des maisons, il y a les isolés, les anarchistes choisissant une victime, soit pour une vengeance, soit pour un exemple.

Ce côté de l'anarchie criminelle est particulièrement curieux, et mérite qu'on s'y arrête.

Vers la fin du mois de septembre 1892, on vint m'avertir qu'on avait trouvé à Saint-Denis, dans le canal, en aval de la septième écluse, le corps d'un jeune homme qui avait reçu sept coups de couteau dans la région du cœur.

Le médecin chargé de l'autopsie déclara dans son rapport que la victime avait dû être immobilisée pendant qu'on la frappait.

Sur les sept coups de couteau, trois avaient absolument traversé le cœur et les quatre autres n'étaient éloignés des premiers que de quelques centimètres.

Après ces constatations, il tombait sous le sens que le mort ne s'était pas tué lui-même en se traversant trois fois le cœur !

L'assassinat était certain.

Que restait-il à trouver ?... tout simplement quelle était la victime, et... aussi un peu, quel était son assassin !

Comme on n'avait aucun indice, on dut se contenter, maigre consolation, d'attendre que le cadavre fût reconnu à la Morgue.

Quant à voir, dans cette affaire, un crime anarchiste, personne, naturellement, n'y songeait.

On lit souvent dans les journaux : « Après les habiles investigations de M. X..., chef de la Sûreté... » ou bien encore : « ... les très adroites déductions de M. Z..., juge d'instruction, des agents ont arrêté, hier, l'assassin mystérieux de la rue Quincampoix, ou de la rue de Hanovre. »

Il est certain que, dans quelques crimes, les choses se passent ainsi ; mais combien souvent ces prétendues recherches et ces subtiles déductions ne sont-elles, en réalité, qu'un bon tuyau donné par une personne au courant de l'affaire !

C'est ainsi, du reste, que je fus mis sur les traces de l'identité de la victime et de celle des assassins.

Mais il faut dire aussi qu'il ne suffit pas d'avoir la bonne indication ; il faut établir la vérité des accusations portées, et pour mener une affaire criminelle jusqu'au bout, il est nécessaire souvent que les juges et leurs collaborateurs les magistrats de la police, sachent faire de grands efforts de patience et de ténacité.

L'instruction du crime de Saint-Denis fut particulièrement laborieuse.

Nous savions que la victime était un nommé Gustave Buisson, portant le surnom de *Petit Pâtissier*, et on nous avait donné les noms des deux individus qui l'avaient tué.

Les deux auteurs de l'assassinat étaient deux garçons de café, nommés Meyrueiz et Chapulliot. Ils étaient affiliés à des groupes anarchistes, et quand ils furent arrêtés, ils opposèrent à nos affirmations de hautaines dénégations.

— Traduisez-nous en cour d'assises, si vous l'osez, nous disaient-ils ; là seulement nous nous défendrons !

C'est surtout pour lutter contre des accusés de cette audace qu'il faut aux magistrats cette ténacité, cette patience dont je viens de parler.

D'autant plus que c'était le moment où sévissait la terreur anarchiste, et nous ne pouvions rien obtenir des témoins qui, tous, avaient peur du sort du *Petit Pâtissier*. Il nous fallut menacer certains d'entre eux d'arrestation immédiate pour arriver à leur délier la langue !

Bien entendu, nous n'agissions ainsi vis-à-vis des témoins que lorsque nous savions sûrement qu'ils ne voulaient pas dire ce qu'ils avaient vu, et il ne faudrait pas croire que nous forcions les témoignages par intimidation !

Nous parvînmes, après plus d'un mois d'investigations, à trouver contre les deux coupables jusqu'à des preuves matérielles : nous découvrîmes les vêtements qu'ils portaient le jour du crime, et sur lesquels apparaissaient de nombreuses taches de sang.

Alors, un des deux assassins ne lutta plus. Peut-être voulait-il, du reste, en établissant tout de suite qu'il avait commis un crime anarchiste, c'est-à-dire dans sa pensée un crime politique, diminuer l'horreur qui s'attache aux assassins ordinaires. Il renonça à nier devant les preuves accumulées et il avoua tout.

Je ne connais pas de roman plus sinistre que cette histoire du meurtre du *Petit Pâtissier* telle que nous la conta un des assassins.

Gustave Buisson avait habité le Havre, où se trouvait alors un centre anarchiste assez important. Affilié à ce groupe de compagnons, le *Petit Pâtissier* passait pour avoir vendu à la police certains de ses amis, qui avaient été arrêtés et condamnés. Je ne sais jusqu'à quel point cette accusation était exacte ; tout ce qui est certain, c'est que tous les anarchistes du Havre affirmaient que Buisson avait « vendu ses frères ».

Meyrueiz et Chapulliot jurèrent de venger leurs camarades emprisonnés sur la dénonciation du traître.

Le *Petit Pâtissier* ignorait absolument qu'on se fût aperçu de sa trahison dans les groupes anarchistes. Du Havre il était venu à Paris, et il continuait à fréquenter ceux qu'il appelait ses coreligionnaires politiques. Il fut donc assez facile aux deux vengeurs de l'anarchie de se lier avec celui qu'ils avaient condamné.

Quand les relations entre les trois hommes furent assez étroites pour qu'une demande de ce genre ne pût étonner le *Petit Pâtissier*, ils le prièrent de les accompagner un soir à Saint-Denis, pour rendre visite à un compagnon, alors très connu dans le parti, qui habitait une roulotte en pleine campagne, sur les bords du canal.

Il s'agissait d'une mystérieuse affaire anarchiste, — peut-être une bombe à placer, ou peut-être aussi tout simplement une maison à cambrioler. Quoi qu'il en soit, la proposition tenta Gustave Buisson et il suivit Meyrueiz et Chapulliot.

Vers dix heures du soir, les trois hommes arrivèrent par une nuit d'orage sur les bords du canal. Le ciel était noir, et c'est à peine si de lointains éclairs jetaient par instants leur lugubre lueur sur l'horizon. On voyait à peine assez pour se guider et le *Petit Pâtissier* trébuchait à chaque pas, maugréant :

« C'est donc chez le diable que vous m'emmenez ? »

Tout à coup, il poussa un cri, vite étouffé ; Chapulliot, qui marchait derrière lui, lui avait passé brusquement une corde avec un nœud coulant.

En une seconde, Buisson est à terre, ligotté ; le nœud coulant étouffe ses cris, et le malheureux, à la lueur d'un éclair, voit Meyrueiz — son ami, brandir un poignard. Enfin il l'entend prononcer l'arrêt fatal :

— Tu es un traître ! c'est toi qui as vendu les camarades du Havre, tu as mérité la mort.

— Jugeons-le, fait Chapulliot.

Et, avec une solennité farouche, rappelant les exécutions des Saintes-Vehmes, ces deux garçons de café jugent leur victime, sans lui permettre d'ailleurs de répondre à au-

cune de leurs accusations, car la corde lui serre la gorge, et le malheureux *Petit Pâtissier* est déjà à moitié étranglé.

N'est-elle pas d'une sauvagerie sinistre, cette scène de meurtre, où les roulements du tonnerre accompagnent, comme un orchestre lugubre, la sentence de mort prononcée par Chapulliot, où le malheureux patient voit, à la lueur des éclairs, Meyrueiz lever le bras pour le frapper ?... Et tout cela sans pouvoir faire l'ombre d'une résistance, sans pouvoir même crier !

Quelle agonie !

Pourtant, au moment où le poignard de Meyrueiz est levé, Buisson fait un effort surprenant ; malgré la corde qui l'étrangle, il crie :

— Grâce ! Pardon !

— Pas de grâce, fait Meyrueiz ; tu nous vendrais comme ceux du Havre !

Et, sept fois, le poignard s'abaisse, faisant chaque fois un trou sanglant dans la peau du malheureux Buisson...

C'est fini ! L'homme est mort...

Avec la corde passée autour du cou, les deux justiciers assassins traînent le corps jusqu'à l'écluse ; l'un saisit la tête, l'autre les pieds, et le cadavre est lancé dans le canal. Puis, les deux garçons de café, qui se sont ainsi transformés en premiers rôles de l'Ambigu, s'enfoncent dans la nuit, pendant que le tonnerre redouble, et que la pluie se mettant à tomber à torrents lave les flaquas de sang qu'on aurait pu retrouver le lendemain à côté de l'écluse.

Cette affreuse histoire est restée macabre jusqu'au bout. Meyrueiz et Chapulliot avaient jeté le cadavre en aval d'une écluse, afin que, dès que celle-ci fût ouverte, le courant emportât le corps plus loin ; mais, dans la nuit, ils n'avaient pu se rendre compte qu'à cet endroit existait un tourbillon tel qu'il attirait tous les débris qui passaient, vieux chapeaux, morceaux de bois, touffes d'herbes, qu'on voyait durant des journées entières tourbillonner avec l'eau, jusqu'au moment où des mariniars, d'un coup de croc, amenaient à terre les bûches ou repoussaient au loin les ordures.

Ce ne fut que huit jours après qu'on retrouva le cadavre du *Petit Pâtissier*, et, chose curieuse, dont nous nous assurâmes, quand nous fîmes la reconstitution du crime, il fut découvert à l'endroit même où il avait été jeté.

Lui aussi avait été emporté par le tourbillon, et, comme la poupée des contes fantastiques allemands, entraîné dans une valse éternelle ! Pendant toute une semaine, le corps de l'anarchiste exécuté par ses frères tourna une valse macabre, debout dans cette sorte d'entonnoir ! Les cheveux même devaient à chaque instant apparaître à la surface de l'eau ; mais il était impossible qu'on les remarquât, au milieu des ordures sans nombre qui tourbillonnaient avec le corps.

Il fallut que la ligne d'un pêcheur vînt s'accrocher dans le veston et attirât l'horrible dépouille.

Les jurés qui jugèrent Meyrueiz et Chapulliot leur accordèrent des circonstances atténuantes. Ils ne trouvèrent pas sans doute que le mort était assez intéressant pour que ses mânes exigeassent du sang à leur tour.

Chapuillot et Meyrueiz s'en allèrent donc au bain ; mais, comme si une sorte de fatalité en dehors de la justice des hommes devait poursuivre ceux qui ont tué, Meyrueiz est mort fusillé au bain lors de cette fameuse insurrection qui fit tant de victimes parmi les forçats, — surtout parmi ceux qui se rattachaient à l'opinion anarchiste.

Ce fut aussi dans cette échauffourée que Simon, dit Biscuit, le jeune ami de Ravachol, fut tué.

Celui-là, dont je n'ai pas eu le loisir de parler dans le rapide récit que j'ai fait du procès du célèbre dynamiteur, était le type même du gamin de Paris.

À la cour d'assises, avec son accent traînard de faubourien, il ne répondait jamais à toutes les questions du président que :

— Parfaitement !

Au bagne, au lendemain de l'insurrection, comme il assistait avec ses compagnons de chaîne à l'exécution d'un condamné, il eut la fâcheuse idée de monter dans un arbre et de crier :

— Vive l'anarchie !

Un soldat d'infanterie de marine l'ajusta et lui tira un coup de fusil.

Simon, dit Biscuit, avait fait sauter des maisons et blessé grièvement plusieurs de ses concitoyens : la justice ne l'avait pas trouvé mûr pour la peine de mort. Il crie : « Vive l'anarchie ! » et on le tue ! Voilà bien la logique des choses humaines !

Meyrueiz, lui, fut compris dans la grande fusillade du premier jour.

Clément Duval, l'anarchiste incendiaire, et Pini, ont échappé à la mort. M. Mimande, qui a visité récemment Cayenne, donne sur ces deux chefs de file de bien curieux détails, que je crois devoir reproduire, car leur sincérité est particulièrement intéressante, et jette peut-être un jour nouveau sur certains de ces énergumènes, si dangereux pour la société.

« Eh bien, à mon avis, dit le voyageur en parlant de Duval, ce voleur, cet incendiaire, cet assassin est honnête ! Entendons-nous : mon but n'est point, en émettant une telle affirmation, de soutenir sa candidature au prix Montyon, mais simplement d'exprimer cette idée que je le crois incapable de dérober et de tuer pour satisfaire sa cupidité. Il n'a travaillé que pour la collectivité.

» Duval a la sérénité de l'illuminé qui souffre pour la cause sainte ; il est logique en se soumettant sans murmure ni protestations aux durs règlements du bagne. Très sincèrement, il ne se juge pas infâme sous la livrée du forçat et le prouve par son attitude et son langage. Sa conscience lui crie qu'il a bien agi ; qu'importe le reste.

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

» Tel est son point de vue qui, jusqu'à une certaine mesure, est acceptable. Ne pourrions-nous pas citer, en effet, nombre de fanatiques, jouissant de la considération historique, honorés et béatifiés, auxquels il n'a manqué, pour exterminer leurs contradicteurs en masse, que les réactifs de la chimie moderne ?

» J'ai longuement interrogé et écouté Clément Duval et, dans sa phraséologie ardente et creuse, j'ai trouvé comme un rabâchage atavique du temps de Jean Huss. Son chapeau forme melon n'est pas ce qui convient pour ombrager son visage long et maigre, son grand nez, son front étroit, qui se fussent mieux accommodés d'un capulet. En naissant dans le département de la Sarthe en 1850, ce garçon a fait une erreur de date. »

Mais M. Mimande a une bien moins bonne opinion de Pini :

« Sous un air bonasse, innocent, un air qui, suivant l'expression paysanne, « lui ferait donner le bon Dieu sans confession », il cache une fourberie vraiment extraordinaire. Son regard vous fuit obstinément ; mais si, parfois, on le rencontre, on y trouve des éclairs d'énergie et de cruauté qui démentent sa voix pateline et l'humble maintien qu'il affecte. Il cherche ses mots, se reprend à chaque instant et s'excuse — en invoquant sa prétendue ignorance du français — d'employer une expression peut-être impropre.

» La douceur de Pini est *effrayante*, et il faudrait avoir bien peu l'habitude d'observer les hommes pour ne pas se rendre compte que l'on a devant soi un être

profondément dissimulé, fertile en ruses, prêt à toutes les audaces et féroce jusqu'aux moelles.

» Bien qu'il professe un véritable culte pour cette administration maternelle qui le loge, l'habille et le nourrit, un respect attendri pour ces braves gardiens qui veillent constamment sur lui, Pini a cependant — combien le sort est bizarre ! — tâté du cachot pour insolences et outrages. Ceci le navre et il proteste de son innocence : il n'a pas su s'exprimer, voilà tout, et ses intentions étaient pures. Erreur aussi, à jamais déplorable erreur, cette condamnation qu'il subit en ce moment pour tentative d'évasion ! Lui, s'évader, fi donc ! Mais les règlements défendent de s'évader, il le sait bien ! Ces bons messieurs du tribunal ont été trompés par un ensemble de coïncidences extraordinaires et fâcheuses ; certes, il n'en veut pas à Leurs Excellences, qui sont si équitables !

» Il est seulement bien attristé de voir qu'on n'a pas confiance en lui. Ah ! si on connaissait le fond de son cœur ! Mais, hélas ! on ne le connaît pas, et il voit bien qu'on ne le connaîtra jamais ! »

Le second crime anarchiste dont je veux parler est d'un tout autre caractère ; mais, quand on vint me l'annoncer, j'étais aussi loin de me douter qu'il y avait de l'anarchie dans l'affaire que lorsque j'appris qu'on avait trouvé dans le canal Saint-Denis le cadavre du *Petit Pâtissier*.

Vers le mois d'août 1893, un vol considérable avait été commis rue de Chaillot, chez madame X..., rentière, où l'on avait pris un nombre considérable de titres au porteur.

De l'enquête très longue que fit le service de la Sûreté, il résulta la certitude que l'un des auteurs du vol était un nommé Poullain, longtemps garçon de laboratoire chez un pharmacien dont la boutique se trouvait dans la maison. Ce Poullain, connaissant parfaitement tous les êtres, s'était constitué, dans ce cambriolage, le guide de son complice, un nommé Marpeaux sur lequel nous n'avions aucun renseignement.

Tous deux, d'ailleurs, avaient disparu, et nous les avions en vain recherchés, quand vers le milieu de novembre je parvins à savoir que Poullain recevait d'Angoulême de nombreuses lettres, et que ces lettres lui étaient adressées poste restante au bureau de la rue Étienne-Dolet, aux initiales P. O. B. Une souricière fut organisée, et deux agents restèrent en permanence dans le bureau le 16 et le 17 novembre.

Le 17, les deux inspecteurs chargés de ce service étaient un jeune agent, nommé F..., entré dans l'administration depuis quelques semaines, et un brave garçon, nommé Colson, un serviteur dévoué du service de la Sûreté, où il était déjà, depuis quatre ans, un laborieux qui avait la passion de son métier.

Dans l'après-midi, vers trois heures, Colson et son compagnon virent entrer un individu qui s'approcha du guichet où l'on délivre les lettres adressées poste restante.

— Avez-vous, demanda-t-il à l'employé, des lettres à ces initiales ? et il passa un bout de papier, sur lequel était écrit : P. O. B.

Sur un signe de l'employé, Colson comprit que c'était un des deux hommes qu'il cherchait.

— Suivons-le, dit-il à son camarade.

Et quand l'individu sortit avec ses lettres à la main, les deux inspecteurs lui emboîtèrent le pas.

Ils eurent même un mouvement de joie, en voyant qu'un autre individu attendait en face du bureau sur le trottoir.

— Coup double ! fit gaiement Colson, nous les tenons tous les deux !

Les agents suivirent les deux hommes jusqu'à la rue d'Eupatoria, à gauche de l'église Notre-Dame-de-la-Croix. Là, Colson se jeta sur celui qui était allé chercher les lettres au bureau de poste, pendant que l'agent F... prenait l'autre au collet.

Les deux bandits résistèrent. F... dut lâcher celui qu'il avait saisi, et qui s'enfuit à toutes jambes ; quant à Colson, au moment où il croyait tenir son prisonnier, il tomba frappé d'un coup de couteau en pleine poitrine.

Il eut encore la force de crier :

— Arrêtez-le ! arrêtez-le !

L'agent F... se retourna et voyant son collègue gisant à terre, ensanglanté, il revint précipitamment sur ses pas et s'élança à la poursuite du meurtrier, qui tenait encore à la main l'arme avec laquelle il avait frappé.

Ce fut une course folle.

L'homme fuyait à toutes jambes, et en passant devant l'église, l'agent le vit jeter son couteau à travers la grille.

Enfin, deux gardiens de la paix barrèrent la route au fuyard, le saisirent, lui passèrent le cabriolet et le conduisirent au poste le plus voisin.

Le malheureux Colson, soutenu par des passants et comprimant avec son mouchoir le sang qui s'échappait à flots de sa poitrine, arriva dans ce poste en même temps que son assassin.

— Oh ! c'est lui ! c'est bien lui ! s'écria-t-il au moment où l'officier de paix interrogeait le misérable.

Et comme l'homme balbutiait quelques dénégations, Colson faisant un effort suprême, put dire encore :

— Je venais de le saisir par le bras... il se dégagea brusquement en disant : « Qu'est-ce qu'il veut, celui-là ? » Et il m'enfonça son couteau dans la poitrine.

Le pauvre Colson, transporté aussitôt à l'hôpital, y mourait le lendemain.

Nous allâmes le voir, le préfet et moi, et je vois encore sur l'oreiller cette tête pâle déjà touchée par la mort, qui s'efforçait de sourire.

Nous lui apportions sa nomination de sous-brigadier et une médaille d'or de 1^{re} classe... Colson, tout heureux, malgré ses souffrances, avait à peine la force de murmurer :

— Je n'ai fait que mon devoir, rien que mon devoir !

Celui-là était bien une victime du devoir, et, certes, une des plus héroïques. L'agent qui, sans armes, se jette sur un malfaiteur, lequel, très probablement, doit être armé, lui ; l'agent qui, intrépidement, uniquement pour s'acquitter du mandat qu'il a reçu, joue sa vie, est le plus obscur, mais le plus dévoué serviteur de la société, et un serviteur pour lequel celle-ci est, bien souvent, ingrate.

Cependant, on ne le fut pas trop pour la mémoire de Colson ; on lui fit de très belles funérailles et le Conseil municipal vota un secours annuel de 1,000 francs pour sa femme et ses enfants.

Une heure à peine avant la mort du malheureux agent, le juge d'instruction vint encore l'interroger et lui demanda s'il affirmait solennellement, à ce moment suprême, que l'homme arrêté par son collègue F... était bien celui qui l'avait frappé.

— Oui, c'est lui ! c'est bien lui ! fit Colson.

Peu d'instant après, il expirait.

Le meurtrier qu'il avait accusé avec cette netteté à deux reprises différentes, continuait à nier. Celui-ci avait d'abord déclaré s'appeler Duval ; mais dès le lendemain, nous savions qu'il était ce Marpeaux que nous cherchions depuis si longtemps, et quand son identité fut reconnue, lui-même déclara que son compagnon, celui qui s'était enfui, et qui avait disparu, était Poullain...

Marpeaux, après cet aveu, refusa absolument de reconnaître qu'il avait tué l'agent Colson.

Avec une présence d'esprit assez rare chez les criminels, qui n'ont pas toujours la volonté et l'adresse de s'en tenir à leur première version, il en inventa une qu'il ne lâcha pas jusqu'à la cour d'assises. Il prétendit qu'un jeune homme l'accompagnait et que c'était lui qui avait frappé Colson. La fable était si invraisemblable, qu'on ne se préoccupa même pas d'en prouver toute la fausseté. (Elle devait avoir pourtant une influence considérable sur l'issue du procès.)

Nous commençâmes par rechercher le plus activement possible Poullain, qui, s'il n'était pas le complice de Marpeaux dans l'assassinat de mon agent, avait pris part incontestablement au vol de la rue de Chaillot.

Ce fut une chasse assez longue, et dont certaines péripéties furent particulièrement curieuses.

Poullain et Marpeaux étaient des voleurs de profession, et ils ne s'étaient pas contentés de dévaliser madame X..., rue de Chaillot.

Ils avaient même une spécialité qui est devenue depuis fort à la mode — le vol des bicyclettes.

Aussi Poullain, en sa qualité de professionnel, connaissait-il tous les trucs pour échapper à la police.

Il avait plusieurs domiciles, et la chance de ne se trouver jamais dans celui où la police venait le chercher.

Enfin, un matin, deux inspecteurs arrivèrent du côté de Belleville dans un petit appartement du cambrioleur, découvert depuis la veille. Cette fois, Poullain était chez lui !

Les deux agents montent quatre à quatre et frappent. Poullain vient ouvrir, et aussitôt, repoussant vivement mes hommes qu'il reconnaît, il ouvre la fenêtre et saute dans le vide...

On était au deuxième étage, et les agents croyaient le trouver en bas, étourdi, à moitié assommé, ayant au moins une jambe ou un bras cassé.

Ils s'élancent vers la fenêtre, et le voient en train d'escalader le mur de la maison voisine !

Le gaillard, qui était d'une agilité d'acrobate, avait sauté dans un jardin, dont la terre était fraîchement remuée. Il enfonça un peu, voilà tout, se secoua, et disparut aux yeux ébahis des deux malheureux inspecteurs qui ne se souciaient pas le moins du monde de prendre le même chemin.

Depuis, j'ai appris un autre exploit de Poullain, lequel prouve que le coquin était vraiment un roublard.

Un matin, des gardiens de la paix amènent à un commissariat du centre de Paris un vélocipédiste, qui avait occasionné un accident quelconque, sans doute renversé un passant, et n'avait point ses papiers en règle.

Le secrétaire interroge l'homme, lui demande son nom. Il déclare qu'il se nomme Léon ou Paul, donne un domicile bizarre, et répond d'une façon si fantastique, que le secrétaire va trouver le commissaire, et lui demande s'il ne doit pas garder cet individu qui n'a qu'un prénom, qui a montré tant d'hésitation à dire son adresse, qui ensuite a prétendu habiter un quartier invraisemblable. On introduisit alors dans le cabinet du magistrat le bicycliste assez ennuyé de la tournure que prend son affaire. Mais soudain son visage se rassérène dès qu'il aperçoit le magistrat.

— Ah ! bonjour, monsieur le commissaire, s'écrie-t-il ; que j'ai de la chance de vous rencontrer ! Au moins, vous, vous me connaissez ! Quand vous étiez commissaire à... vous rappelez-vous, Auguste... le garçon de laboratoire de M. X..., le pharmacien votre ami ?

— Comment, c'est vous, mon garçon ? répond le magistrat, qui, en effet, avait vu cent fois Poullain chez le pharmacien où il avait servi.

Et tout naturellement, il fit remettre le bonhomme en liberté, ignorant absolument que depuis plusieurs mois l'ancien garçon de laboratoire était recherché pour un vol avec effraction, et ne se souvenant que d'un détail qui établissait d'une façon suffisante l'identité d'un bicycliste passible en réalité d'une simple contravention.

J'ai raconté cet incident uniquement parce que c'est une preuve de plus de la nécessité de cette note dont j'ai déjà parlé, qui devrait être envoyée à tous les commissaires de Paris, et contenir les détails les plus circonstanciés sur les personnes en fuite ou disparues.

Il est certain que si mon collègue avait su qu'Auguste, le garçon de laboratoire de M. X..., pharmacien, qu'il avait connu jadis, était le complice de Marpeaux, il se serait hâté de l'arrêter. Mais par qui aurait-il pu le savoir, puisque la Préfecture de police néglige de donner à ses fonctionnaires des détails de cette utilité ?

Poullain, pourtant, ne tarda pas à être arrêté, et d'une façon assez originale.

Je finis par apprendre qu'il avait pour tante une brave femme extrêmement dévouée, cuisinière dans une bonne maison, qui avait encore des faiblesses pour son neveu égaré, et de temps en temps le recevait en cachette. — Bien entendu, la bonne tante de Poullain fut étroitement surveillée, et une partie de la correspondance du jeune chenapan tomba entre nos mains. Je me souviens que cet hypocrite écrivait à la pauvre femme, qui allait tous les matins à la messe de six heures, des lettres dans le genre de celle-ci :

« Ma chère tante,

» Quel beau jour que celui-ci pour mon âme repentante !

» Comme le publicain de l'Évangile, je me suis frappé hier la poitrine au pied de l'autel, en reconnaissant toutes mes fautes. Et ce matin, ma bonne tante, j'ai eu l'ineffable bonheur de m'approcher de la sainte table pour y recevoir le Bon Dieu.

» C'est dans cet état de grâce que je veux vivre toujours, ma chère tante ; seulement, vous savez, pour soutenir mes forces le pain céleste ne suffirait pas. Il faut donc que je puisse nourrir ce corps jusqu'alors indigne, mais que le bon Dieu a maintenant sanctifié. Je compte donc sur vous, ma chère tante, pour me remettre un peu de ce vil métal sans lequel malheureusement il est impossible de faire son salut en ce monde... »

C'est en venant chercher « le vil métal » chez sa bonne tante, que le malheureux Poullain trouva deux agents de la Sûreté qui le cueillirent et l'amènèrent dans mon bureau.

C'était un très vulgaire coquin qui, lorsqu'il se vit sous les verrous, eut l'attitude la plus timide, la plus humiliée, et n'eut qu'un but : essayer de se tirer d'affaire au meilleur marché possible.

Ce fut lui qui le premier nous annonça que Marpeaux était un anarchiste ; il donna quelques détails dont l'exactitude fut facilement vérifiée et qui établirent que cette dénonciation était exacte. On retrouva même que Marpeaux avait été arrêté au mois d'août, la veille ou le lendemain du jour où il avait commis le vol de la rue de Chaillot, pour avoir protesté contre les agents qui lacéraient et arrachaient des affiches du journal anarchiste le *Père Peinard*. On l'avait malheureusement remis en liberté tout de suite.

Marpeaux faisait également partie de la Ligue des antipropriétaires, et il avait l'habitude de déménager à la cloche de bois avec une dextérité extrême.

Il est vrai que ce partisan dévoué du bonheur du peuple avait commencé par *estamper* ses camarades. Il avait été mis honteusement à la porte de la société de secours mutuel des ouvriers *estampeurs*, pour avoir détourné cent cinquante francs à ses copains. Néanmoins, ce petit incident ne l'avait point empêché de s'affilier à des groupes, et il fréquentait assidûment les réunions.

Poullain, qui espérait sans doute que tous les détails qu'il donnerait sur l'anarchiste Marpeaux lui attireraient quelques petites faveurs, et aussi l'indulgence du jury, alla jus-

qu'à dire que son camarade était féroce, et qu'après avoir commis un vol de bicyclettes, il lui disait un jour, en lui montrant son couteau, le couteau qui avait servi à tuer Colson :

— Si tu me dénonces, je te f... un coup de couteau dans le ventre...

Il raconta même ce détail suffisamment typique :

— Un jour, dit-il, passant dans une rue de Belleville avec moi, Marpeaux aperçut tout à coup M. Autona, le commissaire de police du quartier. Il serra alors fiévreusement son couteau et s'écria :

— S'il me met la main au collet, son affaire est faite !

Quand on sut que Marpeaux était anarchiste, tout naturellement il prit une importance ; on avait saisi chez lui un carnet où étaient inscrites des formules qui d'abord n'avaient frappé personne ; on reprit le carnet et on le donna à M. Girard, l'habile chef du Laboratoire municipal dont le concours fut si précieux à la police dans cette longue lutte contre l'anarchie. M. Girard trouva deux formules chimiques sur le carnet de Marpeaux. Il les expérimenta et découvrit que c'étaient deux formules pour composer un mélange explosif particulièrement dangereux.

Tout d'abord, Marpeaux lui-même ne protesta pas avec trop d'indignation contre la qualification d'anarchiste. Quand le juge l'interrogea sur un vol de bicyclettes qu'il avait commis, il dit même, en reconnaissant le fait, qu'il était dans son droit en prenant un certain nombre de bicyclettes « pour débarrasser les magasins de leur trop-plein et donner du travail aux ouvriers. »

Au procès où Poullain et lui furent jugés pour le cambriolage, il ne se passa aucun incident intéressant, et Poullain fut condamné à huit ans de travaux forcés.

Mais le lendemain, quand Marpeaux reparut devant les jurés, pour le meurtre de Colson, il y eut un changement d'attitude tout à fait extraordinaire.

Marpeaux fit le petit saint ; il voulut faire croire aux jurés qu'il pouvait être un voleur mais qu'il n'était point un anarchiste. C'était peu de temps après la bombe d'Émile Henry, et le meurtrier de Colson savait quel était le mouvement de l'opinion publique.

Quand M. Girard vint affirmer que les formules chimiques trouvées chez lui étaient celles d'un explosif dangereux, il prit un air étonné et dit :

— Je ne suis pas chimiste, et je n'ai jamais été partisan des bombes.

Cette déclaration hypocrite lui valut d'ailleurs cette riposte du président, M. Commoys :

— Vous préféreriez le couteau !

Tous les témoins qui, dans l'instruction, avaient affirmé que Marpeaux était un anarchiste, vinrent successivement se démentir.

La maîtresse de Marpeaux, une petite modiste qui avait déclaré que son amant était exalté, et répétait souvent : « Plus de bourgeois ! plus de magistrats ! plus de police ! » vint dire qu'elle s'était trompée, que Marpeaux était un excellent garçon, qui étudiait beaucoup, et qui ne lui parlait « que de la réforme du système monétaire » !

On rit beaucoup, dans la salle, mais l'effet était porté sur le jury.

Le camarade qui avait raconté que Marpeaux lui avait dit qu'il tuerait le premier agent qui essaierait de l'arrêter, rectifia sa déposition :

— S'il a dit cela, fit-il, c'était par forfanterie : Marpeaux était le meilleur homme du monde !

Enfin, Poullain, qui avait livré les secrets anarchistes de son compagnon, vint démentir tout ce qu'il avait affirmé.

Quand il apparut, entre deux gardes, à la cour d'assises, où la veille il avait été condamné à huit ans de travaux forcés, il promena sur l'assistance un sourire ironique, certain de l'effet qu'il allait produire, puis il dit :

— Tout ce que j'ai raconté sur Marpeaux était faux. Il n'a jamais été anarchiste et il n'a jamais dit qu'il tuerait le premier agent de police qui l'arrêterait.

Alors s'engagea entre le président et lui ce petit dialogue curieux :

Le Président. — Enfin, c'est bien lui qui vous accompagnait au bureau de poste ?

Poullain. — Je n'en sais rien !

Le Président. — Qui donc alors a tué l'agent ?

Poullain. — C'était un blond !

Le Président. — Un petit ou un grand ?

Poullain. — Un grand comme moi.

Le Président. — Vous avez mal appris votre leçon. Marpeaux prétend que c'est un petit. Tenez, regardez ce couteau : vous l'avez reconnu dans l'instruction ; c'est bien le couteau de Marpeaux ?

Poullain. — Je ne le lui ai jamais vu !

Or, on avait saisi à Mazas une lettre que Marpeaux essayait de faire passer à son complice Poullain et dans laquelle il lui disait :

« Je veux bien prendre à mon compte les vols de bicyclettes, mais il faut que tu dises que celui qui a tué l'agent Colson est un petit blond ! sinon, je serai obligé de te charger ! »

Cette lettre fut lue à l'audience. Le marché était flagrant, et les rétractations des témoins n'en étaient que la conséquence. Néanmoins, l'esprit des jurés avait été frappé. L'avocat de Marpeaux sut avec une grande habileté tirer parti de la version du petit homme blond. Les jurés se laissèrent prendre à cette comédie, et Marpeaux obtint les circonstances atténuantes qui le sauvaient de la guillotine.

J'ai déjà expliqué qu'à la Sûreté on n'est pas partisan de la peine de mort ; néanmoins, on trouva ce jour-là que les jurés peut-être avaient estimé à une valeur inférieure la vie d'un de ces agents qui se dévouent avec tant d'abnégation pour défendre la société.

Alors qu'on condamne souvent à mort l'assassin d'une fille publique.

La comparaison était désobligeante.

Le plus curieux, c'est que, quelques jours après cette condamnation aux travaux forcés à perpétuité, qui était pour Marpeaux tout ce qu'il pouvait espérer de mieux, car il n'avait jamais songé à être acquitté, il revint au Palais de Justice pour un procès de correctionnelle, où d'anciens camarades à lui étaient impliqués dans le traditionnel vol de bicyclettes.

Marpeaux, qui n'avait plus rien à risquer, jeta son masque et s'amusa à effrayer l'auditoire par ses déclarations anarchistes.

Le président lui ayant demandé, à propos d'un incident de la Ligue des antipropriétaires, quel plaisir il éprouvait à déménager les locations sans prévenir les propriétaires :

— C'est tout naturel, répondit Marpeaux d'un ton goguenard : les maisons ont été construites par les travailleurs, par conséquent elles leur appartiennent, et il est juste qu'ils fassent dedans ce qui leur plaît.

Enfin, quand il se retira, il leva sa casquette, et, d'une voix sonore, lança le cri classique : « Vive l'anarchie ! »

Le dernier crime dont je veux parler est bien connu, et a été commis quelques jours avant le meurtre de Colson ; mais c'est peut-être, de toutes les affaires de ce genre, celle qui montre le mieux le véritable esprit des compagnons au moment où la propagande par le fait était à la mode. On peut même dire qu'elle est la synthèse de l'esprit anarchiste après le mouvement violent créé par Ravachol.

M. Georgewitch, ancien ministre plénipotentiaire de Serbie à Paris, qui venait d'être désigné par son gouvernement pour remplir les mêmes fonctions à Bucarest, était un homme d'habitudes extrêmement simples, et avait coutume d'aller prendre ses repas au bouillon Duval de l'avenue de l'Opéra.

Le 13 novembre 1893, il venait d'achever de dîner, vers huit heures du soir, et s'était levé pour prendre son pardessus accroché à un porte-manteau, lorsqu'un individu, un tout jeune homme, de petite taille, quittant une table voisine, bondit sur lui et le frappa violemment à la poitrine.

Puis cet inconnu prit la fuite avec une rapidité telle que personne n'eut le temps de songer à lui barrer le passage.

Il était déjà loin, quand on s'aperçut que le malheureux ministre de Serbie venait d'être victime d'une tentative d'assassinat.

M. Georgewitch, d'abord, n'avait éprouvé aucune douleur. Il crut qu'il avait eu affaire à un voleur qui avait voulu lui prendre son portefeuille. Il porta vivement la main à sa poche, et, dans ce mouvement, il rencontra, fichée droite dans ses vêtements, une lame qu'il retira et jeta à terre. C'était un tranchet de cordonnier.

Aussitôt, un filet de sang se mit à couler de la blessure, et M. Georgewitch s'évanouit. On le transporta d'abord dans la lingerie de l'établissement, où un médecin du voisinage, le docteur Darge, lui prodigua les soins les plus pressés.

La blessure n'était pas très profonde et, dans le premier moment, on ne la crut pas dangereuse.

Malheureusement, le lendemain, M. Georgewitch, qui avait été transporté dans l'appartement qu'il occupait à l'hôtel Windsor, eut une crise nerveuse, et plusieurs médecins, appelés en consultation, constatèrent qu'une hémorragie interne s'était produite dans la plèvre.

Le ministre de Serbie resta plusieurs semaines entre la vie et la mort, et ne fut sauvé qu'à la suite d'une opération extrêmement dangereuse : l'ouverture du côté gauche.

Le commissaire du quartier de la place Vendôme, prévenu du crime, avait commencé son enquête aussitôt : l'assassin avait laissé son arme, un tranchet de cordonnier, portant cette marque gravée sur la lame : « Fradère, C. G. Marseille », plus un chapeau melon noir sur la coiffe duquel se trouvait cette mention : « Rue des Fabriques, n° 4, Marseille. »

On avait donc quelques indices pour retrouver le meurtrier, d'autant mieux que son attitude un peu étrange avait attiré l'attention et des bonnes du restaurant et des clients qui dinaient en face de lui.

Ils étaient restés près d'une heure, son repas fini, les yeux vagues, appuyés sur son coude gauche... On aurait dit qu'il écoutait des voix intérieures...

Toutes les personnes qui furent entendues, le soir même, donnèrent des renseignements très précis.

Mais on n'eut pas besoin de rechercher l'assassin.

Vers onze heures du soir, le commissaire de la place Vendôme recevait une dépêche de son collègue du quartier de la Roquette, qui lui annonçait qu'un individu, disant se nommer Léon Léauthier, était venu se constituer prisonnier à son commissariat, en disant que, dans un bouillon Duval de l'avenue de l'Opéra, il avait frappé d'un coup de tranchet un consommateur dont il ignorait le nom.

Aussitôt, le magistrat qui avait commencé l'enquête se rendit au poste de la mairie du onzième arrondissement, où était le prisonnier ; mais celui-ci se contenta de renouveler sa déclaration ; il ne voulut rien dire sur les mobiles qui l'avaient poussé à commettre son acte.

— Laissez-moi seul et tranquille jusqu'à demain, fit-il ; j'ai besoin de rassembler tous mes esprits pour pouvoir vous répondre !

C'est un des rares anarchistes que je n'ai jamais vus dans mon cabinet.

Son cas était extrêmement simple : il avouait, il n'avait évidemment pas de complice ; le service de la Sûreté n'avait donc pas à s'occuper de lui. Je n'ai guère observé soigneusement Léauthier qu'à la cour d'assises.

Ce gamin de vingt ans avait une figure d'illuminé. Son visage, un peu en lame de couteau, était d'une pâleur extrême. Les pommettes saillantes, le front découvert, de petits yeux de myope enfoncés dans l'orbite, Léauthier, avec la cravate blanche qu'il portait toujours, avait l'aspect d'un petit clerc d'huissier ou d'un poète incompris. Une fine moustache ombrageait sa lèvre, et un léger collier de barbe châtain foncé adoucissait la dureté de son visage.

De tous les anarchistes que j'ai vus, celui-là m'a semblé certainement le plus sincèrement enthousiaste, mais aussi celui dont le cerveau était le moins solide.

Néanmoins, le lendemain de son arrestation, sa première préoccupation fut de faire comprendre qu'il n'avait pas voulu tuer.

— J'aurais pu frapper à mort ce bourgeois, dit-il. Je ne l'ai pas fait ! J'ai calculé la force de mon coup de tranchet !

Et, cette précaution prise, il continua ses révélations :

— Je suis à Paris depuis sept mois, fit-il ; en voilà deux que je suis sans ouvrage, réduit à la misère. J'ai le droit de consommer autant qu'un bourgeois : j'ai voulu frapper un bourgeois ! N'ayant pas de dynamite, je me suis servi de mon outil de travail. Seulement, auparavant, je voulais bien manger. Aussi, avant-hier, j'ai dîné, à l'œil, chez Marguery ; mais le patron s'est contenté de me mettre à la porte ! J'aurais voulu tuer un bourgeois dans ce restaurant, tous les clients étaient partis. Je ne pouvais pas frapper un garçon ! Les garçons sont des travailleurs !

Ce gamin étrange avait eu, pour ce qu'il voulait faire, la « bonne fortune » de frapper, dans un bouillon Duval, un personnage important : le représentant à Paris d'un gouvernement étranger.

Quand il sut quelle était la victime, il exulta :

— Je suis bien heureux, dit-il, d'avoir eu la chance de frapper un ambassadeur ! Un ambassadeur, c'est doublement un bourgeois !

Mais, ce qui est peut-être le plus intéressant, c'est la lettre qu'avant de commettre son crime il écrivit à un anarchiste de marque qui lui paraissait la plus haute autorité de son parti, et avec lequel il s'était trouvé deux ou trois fois en relations.

Comme je l'ai dit plus haut, cette lettre se trouve le résumé le plus complet de la pure doctrine anarchiste, et cela est intéressant sous la plume d'un enfant de vingt ans.

« Paris, le 12 novembre 1893. » Cher compagnon,

« Le camarade qui t'écrit est le même que tu as vu samedi soir, de son vrai nom Léon Léauthier. Nous n'avions pas eu le temps de causer, et je n'ai pu, par conséquent, te dire ce que je voulais. Mais, aujourd'hui dimanche, je vais, par quelques phrases brèves, te révéler ma situation et te dire mes pensées.

» Comme je te l'ai dit, j'ai quitté Marseille pendant le mois de février, et après avoir passé deux mois chez ma grand'mère, dans un petit patelin des Hautes-Alpes, je suis arrivé ici, à Paris, le 20 avril. J'ai trouvé de l'ouvrage presque de suite dans mon métier de cordonnier, mais à partir du 21 septembre, jour auquel j'ai quitté mon patron, ne voulant pas subir les caprices et les excentricités d'un tel oiseau, la société actuelle m'a obligé de vivre dans la mistoufle.

» J'ai encore trouvé quelques paires de savates à faire, ce qui m'a permis de vivoter à peine, en m'endettant. Mais, depuis quelques jours, n'ayant plus rien à faire, plus le sou, je suis menacé d'être f...u dehors par mon proprio.

» Tu comprendras, après ça, combien ma situation est critique. Donc, je me trouve réduit à mourir de faim ou à me suicider.

» Eh bien, non ! je ne choisirai ni l'un ni l'autre ; le premier, parce que les vivres ne manquent pas, puisque les magasins regorgent de marchandises ; et le second, je refuse de me suicider pour éviter la honte d'être un lâche et un inconscient. Je laisse aux autres,

qui sont dans mon cas, de se détruire niaisement et bêtement. En effet, on ne saurait être plus idiot et plus « pochetée » de se tuer plutôt que de s'en prendre à ceux qui en sont la cause. *Plaignons-les, mais ne les accusons pas !*

» Quant à moi, qui suis, depuis l'âge de seize ans, anarchiste, ou plutôt qui ai, depuis cet âge, compris les bienfaits de l'anarchie, le moment a sonné pour moi de montrer qu'un révolutionnaire ne doit être envers ses bourreaux ni un lâche ni un poltron, et c'est pourquoi j'ai pris la ferme résolution de me venger.

» Je me vengerai comme je pourrai, n'ayant pas les moyens de faire un grand coup, comme le sublime compagnon Ravachol.

» Mon arme choisie sera *mon outil de travail* ; mais qu'importe ? Ce sera encore une délicatesse que j'apporterai en crevant un bourgeois avec l'arme qui m'aura servi à produire ce que celui-ci consomme à mes dépens.

» Oh ! je voudrais bien pouvoir choisir entre les autres, un magistrat, par exemple « Q. de vilain repaire » ; mais, je le répète, à mon grand regret, je n'ai rien sous la main qui puisse me le permettre ; et, de plus, je ne connais ni leur personne ni leur domicile ; mais *je ne frapperai pas un innocent en frappant le premier bourgeois venu.*

» Je ne m'étends pas plus longtemps, car le temps m'est précieux et il est probable que, quand tu recevras ma lettre, je serai entoilé ; néanmoins, je compterai sur toi pour venir me défendre contre les enjuponnés, et il nous sera permis à tous deux de passer un joyeux moment en développant à l'audience les raisons qui me font agir.

» Je termine en ayant l'espoir de compter sur la solidarité des compagnons et je m'écrie avec Blanqui : « Ni Dieu, ni maître ! » J'ajoute : « Vive l'anarchie ! »

» Hourrah !

» Léon Léauthier.

Toute la haine des anarchistes se trouve admirablement exprimée dans cette lettre d'un enfant de vingt ans, qui n'avait en réalité aucune raison pour en vouloir à ses semblables, et dont l'imagination enfiévrée était certainement le spécimen le plus curieux de cet état d'esprit maladif d'où est sortie l'anarchie.

Au procès, il fut établi que jamais Léauthier n'avait eu cette malchance qui parfois accable et paralyse les hommes les plus courageux. Toujours il avait eu du travail et avait pu gagner au moins cinq francs par jour ; un de ses compatriotes l'aidait de ses conseils et de sa bourse, et à sa majorité il avait une petite somme de onze cents francs à toucher chez un notaire de Manosque, son pays.

Mais tout ce qui lui arrivait d'heureux rendait Léauthier plus taciturne encore s'il est possible, et l'envie du sort meilleur des autres, qui était en son âme, lui faisait prendre la vie en dégoût.

C'est l'histoire de tous ces jeunes anarchistes fanatiques, comme Émile Henry, par exemple, qui, ayant une ambition très haute sans avoir le courage qu'il faut pour conquérir la place ambitionnée dans l'existence, trouvaient plus simple de s'hypnotiser dans des déclamations et de se suicider dans une violence !

L'anarchie, au fond, à de très rares exceptions près, est l'opinion que préfèrent les paresseux, ceux qui s'imaginent que le bonheur est un droit, et qu'il ne faut point se donner de mal pour le conquérir.

Vous ne verrez jamais au nombre des fanatiques et des énergumènes les robustes qui entrent dans la vie avec des dents aussi longues que les leurs, peut-être, mais aussi avec des poings vaillants qui leur permettent de se faire une place dans la mêlée sociale.

Parmi les anarchistes, s'il se trouve parfois des combatifs, comme Ravachol, ce sont alors des hommes d'une catégorie toute différente, des cambrioleurs, des voleurs, des bandits de profession, qui sont tout heureux de retrouver dans l'anarchie une sorte de

réhabilitation politique, eux qui étaient jusqu'alors honnis de tous les partis, chassés par tous comme des parias.

Les écrivains du commencement de ce siècle ont parlé du mal des âmes. Musset, dans sa *Confession* et dans *Rolla*, nous a montré toute une génération n'ayant plus d'idéal, plus de croyance. Le mal s'est étendu. Les générations qui ont suivi n'ont pas même su garder la religion de la patrie, qui, dans le passé, avait suffi à faire grandes Athènes et Rome.

La même tourmente qui avait emporté la morale des religions a emporté la morale des philosophies. L'homme est resté avec ses appétits, et bien vite il s'est imaginé qu'il n'avait point à lutter pour les satisfaire, et que c'était son droit de prendre ce qu'il voulait.

Bien que ce ne soit pas mon métier de faire de la philosophie sociale, il m'a semblé que ce naufrage successif de tout idéal était l'explication la plus simple de l'anarchie de ceux qu'on a appelés les intellectuels.

Émile Henry est-il donc autre chose qu'un Rolla fin de siècle ?

Léauthier, lui, n'était qu'un ouvrier cordonnier, mais c'était tout de même un intellectuel. Il avait une imagination vive, lisait avec passion les livres et les journaux qui lui tombaient sous la main... Et le malheur avait voulu qu'il ne lût que des livres nihilistes ou des journaux anarchistes !

Avec cette facilité extrême des jeunes esprits à s'imprégner des idées des autres, Léauthier avait fait siennes toutes les doctrines du nihilisme et de l'anarchie...

Les jurés accordèrent à ce gamin des circonstances atténuantes, et ils firent bien. Sa responsabilité était incontestablement limitée.

Bibliothèque anarchiste

Marie-François Goron
Les Mémoires de M. Goron : Les assassins anarchistes
1897

extrait le 19 aout 2026 des *Mémoires de M. Goron*, ici la quatrième partie, chapitre V.

bibliotheque-anarchiste.com